## CHECK-LIST MÉDECIN GENERALISTE

- L'ORDRE DES MÉDECINS
- Etre en ordre de cotisations
- Demander une preuve d'inscription (attestation)
- AGRÉMENT AUPRÈS DU SPF SANTE PUBLIQUE
- Se munir du dernier carnet de stage (rapport personnel + rapport du MdS)
- Se munir de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Médecins
- Se munir de l'attestation de votre formation universitaire
- Remplir le formulaire de demande d'agrément
- APRÈS LA RÉCEPTION DE VOTRE NUMERO INAMI DÉFINITIF
- Si médecin indépendant : s'inscrire à un guichet d'entreprise (Securex, Partena,..)
- Si médecin indépendant : s'inscrire à la Banque Carrefour des entreprises
- Si médecin indépendant en société : inscrire sa société au tribunal de commerce idoine
- Créer votre compte bancaire professionnel
- Contracter une assurance Responsabilité Civile Professionnelle
- Commander vos formulaires de prescription de médicaments (via Mylnami)
- Commander vos carnet de soins via www.medattest.be
- Mettre à jour vos données sur Mylnami
- Mettre à jour vos données sur Famgb.be

